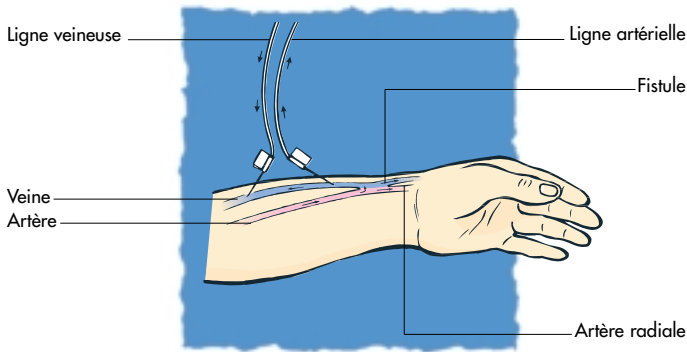


L'HÉMODIALYSE



“*Hemo*” et “*dialyse*” viennent de mots grecs qui signifient respectivement “sang” et “séparer”. Aussi l’hémodialyse (HD) consiste à éliminer les déchets toxiques et la surcharge hydrique de l’organisme, en filtrant le sang.

Avant de pouvoir commencer ce traitement, vous devez subir une petite intervention chirurgicale pour créer une fistule ou “accès vasculaire” permanent. Le chirurgien crée cette fistule sous votre peau, habituellement au niveau du bras, en réalisant une jonction entre une veine et une artère.

Lors de chaque séance d’hémodialyse, deux aiguilles sont introduites dans votre bras. Ces aiguilles sont fixées aux lignes qui permettent le passage de votre sang dans la machine. Votre sang est prélevé par l’une des aiguilles, épuré par l’intermédiaire d’un filtre ou dia-lyseur, aussi appelé rein artificiel et réintroduit dans votre organisme par la seconde aiguille. Quel que soit le stade de la séance d’hémodialyse, le circuit extracorporel ne contient à chaque instant qu’une petite quantité de votre sang. A la

fin de chaque séance, les aiguilles sont enlevées et un pansement de compression est mis en place.

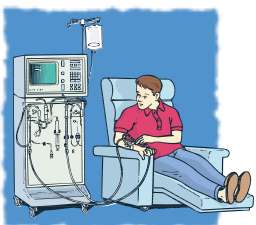
En tant que patient en hémodialyse, vous devrez être dialysé pendant trois à cinq heures (quatre heures en moyenne) à raison de trois séances par semaine.

Tant que cette fistule n’a pas été réalisée, vous pouvez être dialysé au moyen d’un cathéter jugulaire temporaire (ou d’un cathéter sous-clavier). Il s’agit d’une petite tubulure flexible que l’on introduit généralement à la base du cou. Ce cathéter permet également d’acheminer votre sang vers le dialyseur et en provenance de celui-ci.

Les déchets et l’eau s’accumulent dans votre organisme entre les séances. Vous devez donc contrôler votre régime alimentaire ainsi que l’apport en liquide. Une obstruction ou une infection de l’accès vasculaire constituent les principaux risques.

L’hémodialyse se pratique en trois lieux :

- Service d’hémodialyse
- Unité d’autodialyse
- A domicile



SERVICE D'HÉMODIALYSE

Au sein d'un service d'hémodialyse, une infirmière procédera à l'introduction des aiguilles dans votre bras et surveillera votre dialyse. Vous devrez respecter un calendrier précis et vous rendre trois fois par semaine dans ce service.

UNITÉ D'AUTODIALYSE

Au sein d'une unité d'autodialyse, vous êtes amené à jouer un rôle actif dans votre traitement. Vous préparez la machine de dialyse, vous vous piquez, vous réglez la vitesse des pompes ainsi que les paramètres propres à votre séance de dialyse. Enfin, vous consignez le déroulement de la séance sous la surveillance de l'équipe de dialyse. Un membre de cette équipe, habituellement un infirmier, assure une permanence afin de vous aider en cas de besoin.

Là encore, vous devrez respecter un calendrier précis et vous rendre trois fois par semaine dans cette unité.

A DOMICILE

L'hémodialyse à domicile nécessite le concours d'un partenaire. Pour apprendre les gestes et les opérations à accomplir, vous devez suivre une formation de deux à trois mois.

L'hémodialyse à domicile ne vous oblige pas à vous rendre régulièrement au centre ou au service de dialyse et vous avez la faculté d'organiser en toute liberté les séances auxquelles vous devez vous soumettre trois fois par semaine. Néanmoins, vous devez pouvoir bénéficier de l'aide d'un partenaire et aucun membre du personnel médical n'est à votre disposition lors des séances de dialyse.

Vous devez également disposer à domicile de l'espace nécessaire pour installer la machine et le matériel nécessaire à vos séances de dialyse.

